



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 juin 2018

### Les matinées de l'emploi agricole 2018 12, 19 et 26 juin 2018

La chambre d'agriculture, la direction de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DAAF) organisent trois matinées de l'emploi agricole les 12, 19 et 26 juin 2018 avec les partenaires sociaux (la caisse d'allocation familiale (CAF), pôle emploi et la caisse générale de sécurité sociale (CGSS)). Ces matinées seront l'occasion :

- pour les **salariés agricoles et les demandeurs d'emplois** de connaître les possibilités de **cumuls des minimas sociaux avec le salaire** (coupeurs de canne, ou autre emploi agricole),
- pour les **employeurs** pour tout savoir sur les **démarches et avantages liés à l'embauche** de salariés.

Un espace de **rencontres « employeurs - salariés agricoles »** sera également mis en place sur chaque site.

Enfin, le public pourra s'informer des autres prestations pouvant être assurées par ces organismes.

Le planning de ces matinées :

**mardi 12 Juin 2018 de 8h30 à 12h30** au champ de la foire agricole de Bras-Panon

**mardi 19 Juin de 8h30 à 12h30** à la chambre d'agriculture de 3 Bassins

**mardi 26 Juin de 8h30 à 12h30** à la chambre d'agriculture de Saint-Pierre

Les représentants professionnels agricoles sont invités à diffuser largement cette information aux planteurs de canne et employeurs agricoles afin qu'ils puissent participer et s'informer aux rencontres employeurs-salariés.

Pour toute information complémentaire, contacter la chambre d'agriculture au 02 62 94 25 94 (Espace Emploi Agricole), ou la DAAF au 0262 30 89 48 (Service Économie Agricole).

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

